



Préavis municipal N° 12-2025 :
Travaux en améliorations foncières - Etape 3

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de Laurence Cuany-Rieder, Charles-Nicolas Jaton, Dick-André Freymond, Claude-Alain Berzin et Thomas Bolzli, s'est réunie le 26 novembre 2025 à l'Administration communale de Thierrens en présence de M. Yves-Alain Bigler délégué de la Municipalité en charge du dossier.

Monsieur Bigler nous a présenté le dossier et répondu à toutes nos questions.

A la suite à de grosses intempéries, il a été constaté que certains tronçons de collecteurs sont décalés et/ou bouchés et ne remplissent plus leurs fonctions. Ainsi, pour éviter des inondations et ravinements, il est important d'exécuter ces travaux.

Nous tenons à préciser que ce préavis n'engage qu'une partie des réfections prévues dans l'étape 3 des travaux en améliorations foncières. Les éléments considérés dans cette demande sont uniquement ceux estimés prioritaires.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la commission propose au Conseil communal de Montanaire d'accepter le préavis no 12-2025 tel que présenté.

Montanaire, le 1^{er} décembre 2025

Laurence CUANY-RIEDER

Charles-Nicolas JATON

Dick-André FREYMOND

Claude-Alain BERZIN

Thomas BOLZLI (rapporteur)